



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2023-036

Séance du jeudi 13 avril 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt trois septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 24

Ayant pris part à la
délibération : 29

Présents : Monsieur Sylvain CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE (*suppléant*), Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Anna CALS.

Excusés donnant procuration : Monsieur Alain BARRAU donnant procuration à Madame Isabelle SOULET, Monsieur Claude ROQUES donnant procuration à Monsieur Jean Luc CANTALOUBE, Madame Sylvie BASCOUL donnant procuration à Madame Isabelle CLAMET, Madame Ambre SOULARD donnant procuration à Monsieur Christophe MOREL, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ.

Excusés : Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Françoise HOULES, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

Secrétaire de Séance : Madame Nadège BARTHE DE LA OSA.

Objet de la délibération : Service de l'Eau - Harmonisation des tarifs 2023-2026

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'afin de tenir compte de l'évolution des tarifs 2023, il est proposé à l'assemblée de procéder, pour la période 2023 – 2026, à la modification de l'harmonisation tarifaire arrêtée lors du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2020 (*délibération n° 2020-104*) comme suit :

- part proportionnelle (prix € HT / m³) :

Commune	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Arifat						
de 0 à 150 m ³	1,016	1,030	1,178	1,313	1,448	1,584
+ de 150 m ³	0,508	0,515	0,589	0,657	0,724	0,792
Montredon-Labessonnié	1,347	1,294	1,468	1,584	1,584	1,584
Réalmont	1,196	1,174	1,437	1,584	1,584	1,584

- part fixe (abonnement en € HT) :

Commune	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Arifat						
- compteur (diamètres 15 et 20 mm)	58,02	63,41	95,74	95,74	95,74	95,74
- compteur (diamètres 25-30-40 mm)	25,75	51,50	103,00	120,17	137,33	154,50
- compteur (diamètre + de 40 mm)	39,58	79,17	158,33	184,72	211,11	237,50
Montredon-Labessonnié						
- compteur (diamètres 15 et 20 mm)	55,83	61,67	86,14	95,74	95,74	95,74
- compteur (diamètres 25-30-40 mm)	25,75	51,50	103,00	120,17	137,33	154,50
- compteur (diamètre + de 40 mm)	39,58	79,17	158,33	184,72	211,11	237,50

Réalment						
- compteur (diamètres 15 et 20 mm)	83,75	84,00	91,83	95,74	95,74	95,74
- compteur (diamètres 25-30-40 mm)	154,50	154,50	154,50	154,50	154,50	154,50
- compteur (diamètre + de 40 mm)	237,50	237,50	237,50	237,50	237,50	237,50

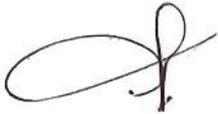
Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité (5 votes contre et 1 abstention), arrête l'harmonisation des tarifs du Service de l'Eau 2023-2026 susvisée.

Ainsi fait et délibéré à Réalment, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



**Communauté
de Communes
Centre Tarn**

La Secrétaire de séance,

Nathalie BARTHÉLEMY

